

Court séjour gériatrique

Hospitalisation pour la prise en charge d'affection aiguë et d'aggravation de pathologie chronique

POUR QUI ?

Personnes âgées polypathologiques, de 75 ans et plus qui nécessitent une prise en charge aiguë.

COMMENT ?

- A privilégier, admission directe sans passage aux urgences (organisation préalable entre médecin traitant et médecin gériatre)
- Admission après passage aux urgences

Source : Qui fait Quoi ? MAIA du Cambrésis